

Cœur du Var

Plaine des Maures



www.coeurduvar.com

Débroussaillage
Sillons de vie

n°28
Janvier/Mai
2012

Avant tout, je tiens, au nom de mes collègues élus du conseil communautaire, à saluer la mémoire de Patrick Astesana, maire de Pignans, qui nous a quitté en novembre dernier. Vice-président en charge de la jeunesse, il n'a jamais cessé de s'investir pour faire avancer notre intercommunalité. Que sa famille et ses proches soient assurés du témoignage de notre plus grand soutien dans cette épreuve.

Il est de tradition de retracer les réalisations de l'année et de révéler quelques-uns des projets à venir. Que devons nous retenir de 2011 ?

Dans le domaine des services à la population, je me félicite d'une demande toujours plus importante pour nos actions jeunesse, pour la télé-assistance aux personnes âgées avec plus de 200 abonnés et pour la permanence médicale de garde très appréciée par nos administrés et dont la fréquentation dépasse notre territoire.

2011 marque le transfert de la collecte des ordures ménagères au niveau intercommunal. Parmi les actions menées, je retiendrai l'extension de la collecte en porte à porte des emballages dans toutes les communes ou la distribution de contenants de collecte adaptés à chaque foyer.

La sensibilisation au tri et au recyclage a été renforcée. Les résultats sont encourageants avec une diminution du tonnage des ordures ménagères et une augmentation des tonnages liés au tri. Ces efforts qui sont aussi les vôtres méritent d'être poursuivis eu égard aux coûts croissants de traitement. Nous avons acté l'acquisition d'un garage communautaire ou encore la création d'une quatrième déchèterie sur la commune de Puget-Ville.

Dans le domaine de la protection et de l'aménagement forestier, comme en 2011, Cœur du Var continuera sa politique de défense contre les incendies de forêt. Le dossier traité dans ce bulletin montre la qualité de nos réalisations.

En matière de développement économique, nous étudions les hypothèses d'implantations d'activités liées aux énergies renouvelables pour la zone d'activités intercommunale de Carnoules. Et, nous nous investissons sur le projet VarEcopôle au Cannet des Maures, projet tourné vers les filières dites "vertes".

Le tourisme n'est pas oublié avec les sentiers de randonnées. Durant l'année, nous avons mis en service plus de 70 kilomètres de sentiers sur les communes de Carnoules, Le Cannet des Maures, Flassans s/Issole et Le Thoronet. Nous allons consacrer 2012 à valoriser ce réseau en lien avec les itinéraires départementaux de Gonfaron et de Cabasse qui présentent une signalétique harmonisée avec la nôtre. Notre participation au salon du randonneur de Lyon en mars prochain va dans le sens de cette politique.

Pierre angulaire de l'aménagement de notre territoire, l'élaboration du SCoT s'est poursuivie, les élus de Cœur du Var ont travaillé à l'élaboration du diagnostic avec le concours des acteurs et de la population.

2012 sera consacrée au partage des enjeux et à la construction du projet SCoT Cœur du Var dans le cadre d'une concertation active.

Mais, pour finaliser ces projets, nous devons faire face à plusieurs contraintes : les premières, d'ordre environnemental avec la protection des espèces, les secondes, d'ordre financier, compte tenu du contexte actuel.

Je souhaite donc que 2012 nous offre les moyens de poursuivre notre action à l'échelle de notre territoire, territoire aujourd'hui reconnu par Monsieur le Préfet.

Au nom du conseil communautaire, en mon nom personnel, je vous adresse des vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Bonne année.

Claude Ponzo

Président de la Communauté de Communes Cœur du Var

LE DOSSIER ■ 3
Débroussaillage

ASSOCIATION ET PATRIMOINE ■ 6
Sainte-Philomène

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ■ 8
Cœur du Var vu du ciel

NATURA 2000 ■ 10
Mémoire de forêt

EEDD ■ 12
Ecole des Mayons

INFOS COMMUNAUTAIRES ■ 13

AGENDA ■ 14
Calendrier des manifestations



Cœur du Var Plaine des Maures

Directeur de la publication : Max Bastide

Rédaction : Emmanuel Joncour

Conception et mise en page : Communauté de Communes Cœur du Var - Route de Toulon - Quartier Précoumin - 83340 Le Luc-en-Provence. Tél : 04.98.10.43.50 - Fax : 04.94.99.56.75

Photographies : Cœur du Var (OL), Emmanuel Joncour.

Site Web : www.coeurduvar.com

Mail : contact@coeurduvar.com

Imprimerie : Riccobono - Le Muy. Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Dépôt légal à parution. N° ISSN : 1638-9255.

Photo de couverture : Débroussaillage manuel

Dernière de couverture : Chapelle Sainte Philomène

Débroussaillage : sillons de vie



Cœur du Var est une terre de forêt. Deux tiers de son territoire en est couvert. Mais cette richesse a aussi un talon d'Achille : les feux. Pour lutter contre les risques d'incendie un Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier (PIDAF) a été mis sur pied. Le débroussaillage en est la clé de voûte.

Occupant une surface de 28640 hectares, la forêt constitue une des caractéristiques les plus visibles de Cœur du Var. Étendue, variée, riche, elle n'en reste pas moins fragile et soumise au risque majeur que représente les feux. Une forêt dense et continue, c'est à dire sans coupure naturelle ou artificielle est du pain béni pour le feu. Plus encore si elle n'est pas entretenue. Si le risque zéro est impossible, il existe pourtant des moyens pour freiner l'expansion d'un feu : par exemple en cloisonnant la forêt, c'est à dire en fractionnant l'espace qu'elle occupe grâce à des pare-feu. Pour que cette technique soit efficace il est primordial de bien connaître les massifs, le sens des vents et leur trajectoire, de se servir des rivières, des terres agricoles, des voies de communication, etc pour réaliser un maillage efficace. Le PIDAF remplit ce rôle.

Le retour des activités humaines dans la forêt

Autrefois la forêt était au cœur de nombreux métiers. Les hommes vivaient des produits qu'ils exploitaient : résine, liège, charbon, pastoralisme, balais de bruyère, fours à cade, à chaux, châtaigneraies à bois et à fruits, bois d'œuvre, bois de chauffage... Avec la disparition de la plupart de ces métiers, la forêt a non seulement gagné du terrain mais elle n'a plus été entretenue. En débroussaillant on renoue quelque part avec les traditions de nos ancêtres. Le PIDAF et le débroussaillage sont intimement liés. Quand on subit des épisodes de Mistral ou de sécheresse on ne peut pas faire grand chose pour lutter contre les incendies. Le travail doit s'effectuer en amont. Débroussailler permet de limiter la biomasse et par conséquent d'offrir moins de

combustible au feu s'il venait à se présenter. Dans certains pare-feu on constate que les arbustes sont devenus des arbres. Non seulement le pare-feu protège les espaces forestiers qu'il précède mais en plus il permet à des espèces nobles comme par exemple le chêne de se développer correctement dans un environnement devenu ouvert. Un pare-feu n'est pas un vaste sillon sans vie.

Du débroussaillage à l'exploitation

Les comportements ont évolué au fil des expériences et donc des années. Avant, autour d'une piste, on enlevait tout avec une machine. Puis on a évolué vers un débroussaillage plus sélectif en coupant les arbres avec un espacement de 2 à 5 mètres. Depuis 4 ans, Cœur du Var exploite désor-

mais le bois, enlève les pins, préserve les chênes. Les zones ainsi traitées s'aèrent, jouent plus efficacement leur rôle de pare-feu et permettent le passage à nouveau d'un débroussaillage cette fois mécanique, plus rapide et moins onéreux. Dans certaines conditions, le bois coupé peut ensuite être vendu réduisant d'autant le coût de ces opérations.

Débroussaillage et protection de l'environnement

Toutefois, se pose un problème délicat, celui de la réserve naturelle de la Plaine des Maures. Sur les 5000 hectares qu'elle occupe il n'est pratiquement plus possible de mécaniser les travaux. Travailler un territoire aussi vaste manuellement coûte cher, prend beaucoup de temps et affaiblit l'efficacité de la Défense de la Forêt contre l'Incendie (DFCI). Afin de pouvoir mixer plusieurs solutions de débroussaillage, une étude pour prouver la compatibilité de la DFCI et



de la biodiversité devrait être lancée en 2012, sous maîtrise d'ouvrage des Communes Forestières du Var avec la participation du SIVOM du Pays des Maures, de la Communauté d'Agglomération Dracénoise (CAD) et de Cœur du Var.

Bois coupé, bois exploité

Les forêts de Cœur du Var appartiennent, pour l'essentiel, à une multitude de propriétaires privées. Avant chaque opération de débroussaillage, Cœur du Var les interroge pour savoir s'ils souhaitent récupérer les bois coupés. Comme bien souvent la plupart décline la proposition, la Communauté de Communes a du prendre en charge son exploitation et s'est transformée pour le coup en marchand de bois ! La première année d'exploitation Cœur du Var a récolté 5 à 600 tonnes de bois. Quatre ans plus tard la récolte tourne autour de 3 à 4000 tonnes. La réutilisation du bois dépend ensuite de sa qualité, que ce soit un chêne ou un pin, l'intérêt et la destination ne sont pas les mêmes. 80% du bois exploité est envoyé à trituration pour en faire de la pâte à papier ou en grume pour en faire de la palette ou de petites poutres. Le reste est vendu à des exploitants locaux pour en faire du bois pour les cheminées ou à fabriquer des plaquettes de bois pour les chaudières.

Pare-feu de la Roche d'Enfer - Gonfaron.





Opération de débroussaillage autour de Sainte Philomène

Coupe Sainte

Chaque opération de débroussaillage présente des particularités. A Sainte-Philomène, à Puget-Ville, les travaux ont été réalisés en tenant compte du patrimoine bâti, les ruines du vieux Puget et la chapelle mais également d'un sentier botanique. Le débroussaillage n'est pas un acte linéaire : sa méthode évolue selon la nature du terrain et de son environnement.

La chapelle Sainte-Philomène c'est, du haut de son toit, une vue imprenable sur les champs de vignes autour de Puget-Ville. C'est aussi un patrimoine entouré de forêts de chênes et de pins. Si cet environnement offre un écrin sans pareil aux ruines du château et du vieux Puget, il peut également constituer une menace s'il n'est pas entretenu et donc débroussaillé. Le chantier d'une superficie de 6,5 hectares s'est déroulé sur 2 mois au printemps 2011.

Création d'un pare-feu

En plus de réaliser un débroussaillage classique autour de l'édifice, la Communauté de Communes a créé un pare-feu de 80 mètres de large descendant jusqu'aux vignes situées dans la plaine afin de compléter le dispositif existant et de renforcer le maillage du massif. L'objectif est d'éviter qu'un incendie arrivant de Rocbaron-Cuers se dirige ensuite vers Puget-Ville. D'ici quelques mois, le syndicat mixte du PIDAF du Pays Brignolais devrait en faire autant en créant une autre cou-

pure en parallèle : le dossier est en cours d'instruction.

Le pare-feu de Sainte-Philomène est qualifié d'arboré. En effet, les houp-piers ont été maintenus. Ils empêchent le soleil de pénétrer et ralentissent la repousse au sol.

Travail à la main

Si le gros du débroussaillage s'effectue avec des engins mécaniques, certains espaces nécessitent de travailler à la main. Il se peut aussi qu'on laisse la végétation intacte comme autour du sentier botanique créé par les enfants des écoles de Puget-Ville. Cinq à dix mètres de végétation ont été préservés, laissant au sentier son apparence initiale.

Chantier d'insertion

Le débroussaillage de Sainte-Philomène est d'autant plus exemplaire qu'à l'initiative de la commune de Puget-Ville, l'association ACEP (Association Communautaire Pour l'Emploi et le Partage), basée à Toulon, a permis, dans le cadre d'un chantier

d'insertion, à un groupe de détenus de renouer avec le travail en extérieur. Ils ont ainsi débroussaillé les abords de la chapelle, des ruines du village et du château.

Financements croisés

Le débroussaillage de Sainte-Philomène a été financé par le Conseil Général du Var, pour la partie située au bord de la route départementale 40 et le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur pour le débroussaillage des alentours de Sainte-Philomène et la création du pare-feu.



Pare-feu de Sainte-Philomène

Sainte-Philomène, roman d'une chapelle

Il est des monuments dont il reste peu de traces écrites, mais suffisamment pour s'en imaginer le roman : celui d'une construction, une chapelle autrefois paroisse, celui d'une foi, Sainte-Philomène apparue seulement au XIX^{ème} siècle, et celui de l'histoire d'un village, Puget-Ville et ses habitants. En préservant et en mettant en valeur ce magnifique patrimoine, l'association les "Amis du Vieux Puget" donne les moyens à l'Histoire et à toutes ces petites histoires de traverser le temps.



La chapelle Sainte-Philomène, c'est d'abord un lieu. A flanc de colline à près de 300 mètres d'altitude, avec une vue unique sur la plaine, les Maures et les environs de Toulon. Elle veille sur un cimetière de pierres, cachées pour la plupart sous la végétation envahissante et la forêt. Quelques pans de murs, des bouts de salles voûtées gardent la mémoire de ce qui fut autrefois la Ville et le château. Dans les archives, les premières évocations de la chapelle et du village remontent au XI^{ème} siècle, 1025 pour la première, 1060 pour le second. Le château, lui, est plus tardif : il daterait du XIV^{ème} siècle. Les aléas de l'histoire, souvent funestes, n'épargnent pas les lieux qui sont abandonnés au cours du XVIII^{ème} siècle. Sauf Sainte-Philomène qui, si elle perd en importance, fait toujours l'objet d'un culte.

De Sancta Maria de Descensa à Sainte-Philomène

On pense toujours l'histoire figée parce qu'elle appartient au passé. Mais il suffit de s'y intéresser d'un peu plus près pour la découvrir soudain imprévisible et pleine de surprises. La chapelle Sainte-Philomène a presque mille ans et son histoire reflète celle des hommes et de leurs croyances. Ainsi au fil des siècles elle a changé trois fois de nom. Construite en pierre du pays, la chapelle d'origine était composée d'une simple nef de style roman. Elle était dédiée à Sainte-Marie de Descensa (ou Deicesa). Agrandie en

1328, elle gagne deux nefs supplémentaires de forme gothique provençale. A peu près à la même époque elle voue son culte à Saint-Jacques. C'est au cours du XIX^{ème} siècle, alors que commence sa restauration, que la chapelle change à nouveau de nom et voue son culte à une nouvelle sainte : Philomène.



Philomène, une Sainte du XIX^{ème} siècle

Elle aurait été découverte en 1802 dans les catacombes de Sainte Priscille à Rome. Des inscriptions sur des briques



et les ossements d'une jeune fille martyre âgée de 12 à 15 ans donnèrent aussitôt naissance au culte de Sainte-Philomène (du nom retrouvé sur les briques). Ce dernier prit un grand essor au cours du XIX^{ème} grâce notamment au curé d'Ars qui lui attribua les miracles qu'il accomplissait. Mais devant l'incertitude sur l'existence réelle de cette Sainte, l'Eglise a préféré la retirer de son martyrologe en 1961. Toutefois des miracles ont continué à lui être attribués et sa dévotion est restée grande en France.

Les Amis du vieux Puget au chevet de la chapelle

L'association Les Amis du vieux Puget est née en 1974. Elle a été créée à l'origine pour sauvegarder la chapelle dont la toiture était en très mauvais état. "Nous avons refait la terrasse,



se rappelle, Marie-Antoinette Vies, la présidente. *Mais la pierre que nous avions choisie était trop tendre. En 2000 nous avons du recommencer l'opération mais cette fois avec la participation d'un ancien Architecte des Bâtiments de France, M. Forner*". En même temps que la terrasse, l'Association fait consolider toute la structure extérieure de la chapelle. "Ensuite, poursuit la présidente, nous avons restauré l'intérieur, dont les 3 nefs et arrangé le sol où, à certains endroits, il y avait des trous". Au départ l'association fonctionne sur ses fonds propres mais progressivement, devant l'ampleur de la tâche elle sollicite des partenariats financiers. La Fondation du Patrimoine, la Sauvegarde du Patrimoine Français, la DRAC, la Région, le Département et évidemment la Commune participent au renouveau de la chapelle. Mais les Amis du vieux Puget ne s'arrêtent pas là, ils s'intéressent aussi aux ruines du vieux village et du château où le travail ne manque pas.

Des manifestations et des projets

Traditionnellement la Sainte Philomène est fêtée le 11 août. Mais avec le temps



elle se déroule désormais le dimanche le plus près du 11 août. Le midi il y a une messe avec des chants grégoriens, la chapelle a, en effet, une très bonne acoustique. A l'extérieur se tiennent des stands, des jeux sont organisés comme des concours de boule, etc. "Du mois de mars au mois d'octobre, explique Ida-Anette Basson, vice-présidente de l'association, nous faisons en sorte qu'il y ait au moins une manifestation par mois comme en septembre où nous avons participé aux Journées du Patrimoine".

Les Ex-voto des remerciements à la Sainte

Les ex-voto sont des témoignages émouvants de la foi et des coutumes des siècles derniers. Ils remerciaient un Saint pour les avoir guéri d'une maladie ou sauver d'une mort certaine. La grande statue de Sainte-Philomène en polychrome qui trône sur un des murs intérieurs de la chapelle est en réalité un ex-voto. De taille plus grande que de coutume il raconte et témoigne, en latin, d'un remerciement à la Sainte pour avoir sauvé et guéri un enfant de 9 ans, le 11 août 1887. En contrepoint, sur un pilier situé à proximité, se trouve un autre ex-voto de dimension plus modeste qui remercie aussi la sainte pour sa "guérison spontanée et miraculeuse après 7 mois de maladie grave", le 12 août 1860.



Suite aux intempéries du mois de novembre 2011, la commune de Puget-Ville a pris un arrêté visant à régler l'accès au site de Ste Philomène en raison d'un danger d'effondrement de murs et de chute de pierre. Pour votre sécurité, veuillez respecter la signalisation mise en place sur le site. Renseignements en mairie de Puget-Ville 04.94.13.82.00.

Aménagement du territoire

Diagnostic : premières impressions sur le territoire de la Communauté de Communes

Cœur du Var vu du ciel

Etablir un diagnostic, c'est comme monter dans un avion et prendre suffisamment de hauteur pour saisir le territoire dans son ensemble. Elaboré dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Cœur du Var, ses observations devraient être livrées dans le courant du 1^{er} semestre 2012. Pourtant à quelques mois de son achèvement se dégage déjà les premières impressions et spécificités de la Communauté de Communes. Des éléments précieux qui enrichissent les échanges entre les élus des 11 communes de la Communauté.



Le SCoT définit les grandes orientations de l'aménagement du territoire, la localisation du développement et des protections ainsi que les principes d'harmonisation des politiques publiques.

La Communauté de Communes Cœur du Var a décidé de mettre en place cet outil de planification et de cohérence sur son territoire afin de définir des modalités et objectifs de développement pour les 20 ans à venir. Parmi les chapitres importants figurent la protection de l'environnement, l'habitat, la question des déplacements et des transports ou encore le développement économique sans oublier, sous l'influence du Grenelle de l'environnement, les questions énergétiques.

En collaboration avec une agence d'urbanisme

La Communauté de Communes pilote cette démarche. Le travail technique s'effectue notamment avec l'appui de l'Agence d'Urbanisme de l'aire toulonnaise et du Var (AU[dat]) dont Cœur du Var est membre. "Nous intervenons auprès de la Communauté de Communes au niveau technique, explique Marc Esponda de l'AU[dat]. Nous avons déjà travaillé en 2010 pour Cœur du Var afin de fournir des éléments de constat sur l'occupation du sol, sur la démographie, sur les bases économiques concernant son territoire. C'était un peu comme un préambule au lancement de la démarche de SCoT".

Le diagnostic, première grande étape du SCoT

Avant de se projeter dans l'avenir, il est important de savoir d'où on part. C'est le rôle du diagnostic. Donner une vision précise du territoire et surtout

Les fils verts du SCoT



Le SCoT Cœur du Var questionnera l'ensemble de ses choix au regard de 4 priorités environnementales :

- 1- les déplacements
- 2- l'énergie et le climat
- 3- l'eau
- 4- la biodiversité et les paysages.

partagée. Seule une vision commune des enjeux du territoire permettra de bâtir un projet commun réaliste et réalisable. De ce fait le diagnostic est un travail long. L'objectif du SCoT, à terme, est de proposer un projet de développement du territoire mieux organisé, plus cohérent et répondant aux principaux besoins de ceux qui l'habitent.

Des réunions régulières avec les élus

Afin de partager le même regard sur le territoire, Cœur du Var organise des réunions régulières d'informations où les élus sont invités à échanger avec les responsables techniques. En novembre 2011, il était question de la consommation de l'espace, avec des exemples concrets à l'appui. En janvier 2012, les déplacements et les transports devaient être au cœur de la discussion.



Une terre verte et agricole

Deux responsables de l'AU[dat], l'Agence d'Urbanisme de l'aire toulonnaise et du Var, Marc Esponda, responsable du pôle observation et intelligence Territoriale et Emmanuelle Bouvier, urbaniste et éco-conseillère évoquent les premières impressions qui se dégagent du diagnostic, aujourd'hui en cours de finalisation.



Cœur du Var : Lorsqu'on regarde Cœur du Var du ciel, comme pour une photographie aérienne, que voit-on ?

AU[dat] : Avec près d'un quart de sa surface occupée par l'agriculture, c'est le territoire le plus agricole du département. En Provence Verte les terres agricoles occupent 20% du territoire alors que la moyenne tombe en dessous de 10% dans le reste du Var.

L'importance des espaces naturels constitue aussi une autre spécificité de Cœur du Var ?

Les espaces naturels représentent près de 70% de la superficie de la Communauté de Communes. Une des particularités du territoire est la forte présence de dispositifs de protection : Réserve



Naturelle, Natura 2000, ZNIEFF, etc. Si le phénomène est marquant il n'est pas unique dans le département. Le cumul des protections peut apparaître comme autant de contraintes. La vraie difficulté est de comprendre ce que l'on peut faire ou pas dans ces espaces protégés sachant qu'on ne peut pas mettre sous cloche 70% du territoire. C'est une vraie question avec de vrais enjeux.

Qu'en est-il de l'urbanisation ?

L'espace artificialisé représente 7% du territoire. Par espace artificialisé on entend "urbanisé sous toutes ses formes". Avec là encore une structure particulière à Cœur du Var qui est l'importance des espaces occupés par les infrastructures : deux autoroutes, voie ferrée, carrières, aérodrome de l'EALAT, etc. C'est une vraie spécificité. Cela représente 25% du territoire artificialisé, plus que la moyenne varoise qui se situe en dessous des 10%. Cela s'explique par le positionnement de Cœur du Var, qui en fait un territoire traversé (autoroutes, chemin de fer). Cette forme d'artificialisation a donc une incidence réelle sur le territoire.

Autres particularités ?

Le taux de croissance démographique avec 3% par an est un des taux les plus forts en France. Entre les années 90 et 2000 il a plus que doublé. L'enjeu du SCoT est de maîtriser cette croissance qui jusqu'à présent s'est faite parcelle par parcelle au travers des règlements d'urbanisme communaux et non à par-

tir d'opérations d'aménagement d'ensemble. D'où un étalement très fort et une consommation accrue de l'espace : 90% des espaces résidentiels qui ont été nouvellement urbanisés dans les années 2000 l'ont été dans une forme d'habitat diffus, alors que la moyenne dans le Var est à 70%.

Cette croissance démographique ne doit pas pour autant masquer le contexte social fragile avec 21% des ménages qui vivent sous le seuil de pauvreté.

Ce qui n'est pas sans poser le problème des déplacements et des transports ?

L'installation de ces nouveaux habitants a produit des effets à 2 échelles : elle amplifie les trajets domicile-travail (50% des actifs sortent du territoire chaque jour) et avec l'étalement urbain, elle amplifie aussi les distances entre le logement et les services, commerces et équipements des centres village.

L'emploi constitue aussi un enjeu primordial ?

Bien que la création d'emplois sur le territoire ait été très dynamique ces dernières années (+ 40%), Cœur du Var est déficitaire. Il existe donc une réelle dépendance dans ce domaine aux agglomérations voisines. Les richesses économiques du territoire proviennent essentiellement de sa fonction résidentielle et notamment des salaires perçus à l'extérieur. Les communes du Luc et du Cannet des Maures concentrent plus de la moitié des emplois du territoire.

Premiers témoignages sur les métiers d'autrefois liés à la forêt de chêne-liège

Mémoire de forêt, mémoire de femmes

Cœur du Var lance un appel à mémoire dans le but de réaliser un ouvrage sur l'histoire de la forêt de chêne-liège. Vous avez des films, des photographies, des cartes postales, vous désirez enregistrer la parole de vos anciens, capturer leur image, monter des reportages sur ce sujet qui vous tient à cœur ? Envoyez nous vos documents ou vos productions et peut-être serez vous sélectionnés et publiés. Afin de vous encourager dans votre démarche nous vous présentons un premier reportage sur trois témoins de leur temps.

Au sortir de la seconde guerre mondiale, les activités traditionnelles dans le territoire de Cœur du Var reprennent leur cours normal. A Pignans, la bouchonnerie "les Etablissements Melan-Moutet", qui emploie une trentaine de personnes, des femmes pour la majorité, transforme le liège encore levé, pour partie, dans les Maures, le reste venant déjà d'Algérie ou du Portugal. Anne-Marie Bergamini, Clarine Pellegrino et Jacqueline Maffone sont trois témoins précieux de cette époque où le bouchon faisait vivre bien des familles et des villages du Var.

Le temps des femmes

Lorsqu'elles ont commencé à travailler dans la bouchonnerie elles étaient toutes de jeunes filles, entre 14 ans pour la benjamine et 18 ans pour l'aînée. "Quand on a commencé, se rappelle Jacqueline Maffone, c'était après guerre. On travaillait 10 heures par jour et on était en repos le vendredi et le samedi parce qu'il manquait le courant". "Pour mon premier jour de travail on m'avait mis à la trieuse, confie Clarine Pellegrino. Toute la nuit j'ai rêvé de bouchons !". "Moi au début on m'avait mise toute seule à une machine, enchaîne avec un grand sourire Anne-Marie Bergamini. Il y avait une baguette, alors je me suis mise à chanter et à battre le rythme. Le contremaître est



arrivé et m'a dit qu'ici on était là pour travailler pas pour chanter !".

L'organisation du travail

Mais loin d'elles de garder des souvenirs pénibles de ce travail. "Les propriétaires de chênes-lièges, poursuivent-elles, entassaient le liège levé au bord de la route de Carnoules. (Stokage pour le séchage du liège à l'air libre. NDLR) On allait chercher les balles de liège puis on les faisait bouillir dans un grand chaudron rectangulaire. (Bouillage du liège pour l'assouplir. NDLR)

Le liège était ensuite trié et les hommes le coupaient en bandes. A partir de celles-ci on extrayait les bouchons avec des emporte-pièces mécaniques, ces tubeuses qui fonctionnaient d'abord avec le pied comme le raconte Clarine Pellegrino puis

avec l'électricité. "Il fallait faire attention car on y laissait parfois un petit morceau de doigt !" renchérit Anne-Marie Bergamini. Etaient fabriqués des bouchons coniques et des bouchons cylindriques.

Les bouchons passaient alors à la trieuse. "On travaillait par équipe de quatre. La première enlevait les bouchons dont la qualité était la plus mauvaise, on les appelait les "carcasses", jusqu'à la dernière qui retirait les bouchons de meilleure qualité et les déposait dans une corbeille. Les bouchons de mauvaise qualité passaient dans une machine où ils étaient colmatés avec de la poussière et de la colle".



"Une fois triés les bouchons étaient lavés dans un grand bac avec de la javel ou de l'acide puis séchés sur des clayettes".

Les ballots de bouchons étaient mis dans un wagon qu'Anne-Marie Bergamini aimait remplir et conduire jusqu'à la gare de Pignans... Les souvenirs remontent par dizaine à la surface, les anecdotes fusent. Mais il est déjà l'heure de nous quitter.



La fin d'une époque

A partir des années 60, la filière du liègeériclite dans le Var. Les établissements Melan-Moutet ont été rachetés et intégrés au groupe Molinas issu d'une bouchonnerie italienne fondée au début du 20^{ème} siècle par Pietro Molinas et regroupant aujourd'hui : M France, Mouries, Melan-Moutet, Sofrali et Ravel Vouigny. Deux personnes travaillent encore le liège à Pignans. Ce sont les derniers acteurs d'une époque où le chêne-liège faisait vivre toute une région.

Remerciement à M. Jean-Pierre Bastianelli, conseiller municipal de la commune de Pignans pour nous avoir permis de rencontrer ces trois charmantes dames. Remerciement à Francis Ravera du groupe Molinas pour la visite guidée de l'ancienne bouchonnerie Melan-Moutet.

Conditions de participation à mémoire de forêt sur coeurduvar.com, rubrique environnement/développement durable.

MAET : Des financements pour les viticulteurs

Afin d'inciter les viticulteurs à mieux prendre en compte la préservation de l'environnement et de la biodiversité, Cœur du Var dans le cadre de sa mission d'animation Natura 2000 a développé de nouveaux contrats : les Mesures AgroEnvironnementales Territorialisées (MAET) avec à la clé, pour les signataires, des aides financières de l'Europe et de l'Etat. Ces MAET s'adressent aux viticulteurs présents dans le site Natura 2000 de la plaine des Maures. Qu'est-ce que les MAET ?

Ce sont des contrats pour lesquels un exploitant s'engage à adopter des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et de la biodiversité. En contrepartie il bénéficie de financements de l'Etat et de l'Europe.

Quelles sont les obligations pour les viticulteurs ?

Le viticulteur a plusieurs choix possibles : réduire progressivement les doses homologuées d'herbicides, référencées "PA_MAUUR_VI1" et sa variante "PA_MAUUR_VI2" et/ou pratiquer "l'enherbement sous cultures ligneuses pérennes" référencée "PA_MAUUR_VI3" par la mise en place d'un couvert herbacé pérenne.



Où s'inscrire ?

La date limite d'engagement est fixée au 15 mai 2012, comme la déclaration à la PAC. Vous voulez en savoir plus, sur la forme du contrat, sur le montant des rémunérations ? Contactez Cœur du Var.

Tél : 04 98 10 43 73
(Service Protection des
Espaces Naturels Sensibles).
Courriel : ens@coeurduvar.com

Un engagement de 5 ans

Le contrat est valable pour une durée de 5 ans, renouvelable. L'exploitant se doit, pendant cette période, de respecter un cahier des charges. Pour faciliter la mise en pratique de ce dernier il bénéficie d'un accompagnement personnalisé.

Environnement

Les enfants de l'école Maurin des Maures aux Mayons, sur la piste de la science

Science en forêt



Chaque année, dans le cadre du programme d'Education à l'Environnement au Développement Durable (EEDD), Cœur du Var propose aux écoles de la Communauté de Communes des animations sur des thèmes liés à la nature, au tri et au recyclage des déchets. A l'école Maurin des Maures des Mayons l'expérience a été poussée plus loin encore avec la création d'un sentier de la science planté en pleine forêt.

Au dessus des toits, à quelques mètres du centre du village des Mayons, les chênes-lièges dessinent un couloir ombragé. Tout au bout la frondaison se dilue et ouvre grand une fenêtre sur la plaine des Maures. C'est dans ce cadre idéal que l'école Maurin des Maures des Mayons a décidé de créer, de toutes pièces, un sentier de la science qui a fêté en 2011, au mois d'octobre dernier, ses 3 ans. Les arbres sont les murs sur lesquelles on accroche ou place les tableaux, les dessins, les collages réalisés en classe.

Dans le cadre du programme EEDD, Cœur du Var établit une liste d'animations qu'elle propose ensuite aux enseignants des écoles élémentaires du territoire. Ces derniers ont alors le choix entre diverses activités liées au milieu naturel ou à la gestion des déchets. Celles-ci sont gratuites et me-

nées par des intervenants spécialisés ou les ambassadrices du tri de la Communauté de Communes. Pour 2012, il est programmé 105 animations impliquant plus de 1500 enfants.

La forêt dans la forêt

En 2010, Carine Marcoux, professeur des écoles, s'était intéressée aux insectes. "Grâce à des boîtes transparentes munies de loupes et prêtées par Jean Matéo notre guide entomologiste, explique t-elle, nous avons pu capturer et observer des araignées, des scorpions et d'autres insectes que nous avons ensuite relâchés".

"Cette année, explique Paul Garcia, le directeur de l'école, nous travaillons sur le thème de la forêt en collaboration avec Luc Blaison. Agent de l'ONF, il s'adapte à tous les types de classes et propose des activités sensorielles

comme faire de la musique avec les feuilles, développer le sens du toucher, etc". Quel meilleur cadre pour évoquer la forêt que ... la forêt !

Sur le sentier de la science

Ces ateliers, année après année, enrichissent, complètent le sentier de la science. Ce dernier est mis en place au retour des grandes vacances afin d'être opérationnel pour la fête de la science. "On utilise la forêt, explique Paul Garcia, pour exposer le travail des enfants, puis on invite les parents. Ce sont les enfants qui font office de guide et qui expliquent ce qu'ils ont fait". Sensibiliser les enfants aux grands thèmes de l'environnement c'est aussi à travers eux toucher leurs parents. Avec pour récompense au bout du sentier, une vue magnifique sur la plaine des Maures.

Regroupement du service d'élimination des déchets

La Communauté de Communes a fait l'acquisition de locaux à proximité du circuit du Luc afin d'y installer le garage communautaire et le service d'élimination des déchets. Une centralisation destinée à faciliter la gestion au quotidien car jusqu'à présent les moyens nécessaires à la collecte des ordures ménagères, agents et engins, étaient disséminés sur le territoire.

Déchèteries : changement d'horaires

Les horaires d'ouverture des déchèteries changent. Les trois déchèteries du Cannet des Maures, de Flassans s/Issole et de Pignans sont dorénavant ouvertes au public de 8h à 12h et de 14h à 17h. Renseignements au 04 98 10 43 70.

Balisage des sentiers de randonnées



L'association les Randonneurs Canne-tois a terminé le marquage peinture du réseau de sentiers de la commune de Flassans s/Issole. Constitués en deux équipes, les baliseurs ont arpenté les 50 kilomètres de circuits durant le mois de décembre. Dans le même temps, le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre balisait le sentier de ND de la Vière au départ du village de Carnoules.

Topo-guides : l'offre s'étoffe

La commission tourisme réunie le 15 décembre dernier a prévu de compléter l'offre de topo-guides, déjà riche de 10 circuits. De nouveaux parcours dont ceux de ND de la Vière à Carnoules et de la vigie des Ubacs au Thoronet seront mis en ligne sur coeurduvar.com d'ici le printemps prochain.

Animation jeunesse : du nouveau pour s'inscrire

En 2012, la procédure d'inscription au centre aéré, aux mini-stages et aux séjours change :

- un dossier d'inscription unique annuel
- préinscription possible tout au long de l'année
- horaires d'accueil du public spécifiques.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur coeurduvar.com ou contacter le service jeunesse Tél : 04 98 10 43 56 - courriel : animation@coeurduvar.com

Séjour jeunesse au pluriel

En 2012, le service jeunesse propose 6 séjours : 2 séjours ski aux Orres du 27 février au 03 mars et du 5 au 10 mars ; toujours aux Orres, 1 séjour équitation du 23 au 28 avril et 1 séjour "sports extrêmes" du 30 avril au 5 mai ; enfin, cet été, du 23 au 27 juillet 1 séjour au Logis du Pin à la Martre et du 20 au 24 août 1 séjour à La Londe les Maures. Penser à inscrire vos enfants car les places sont limitées.



Agenda

Janvier

A partir du 1^{er}

Exposition. Parcours photographique dans les rues. 04.94.50.01.21. Le Luc

Samedi 14

Loto avec le moulin de la danse. 21h. Salle Gavoty. Flassans s/Issole

Dimanche 15

Loto avec les 4 saisons. 15h. Salle polyvalente. Besse s/Issole

Loto avec donateurs de sang. 17h. Salle polyvalente. Gonfaron

"La pastorale Morel". Cie Dou Miéjou. Entrée libre. 15h. Salle Gavoty. Flassans s/Issole

Vendredi 20

Concert. "Fabrice Mauss", chanson française. Cinéma. 04.94.60.74.51.

Le Luc

Soirée café-théâtre humoristique. Gratuit. Salle Berthoire. 06.01.78.21.78. Pignans

Samedi 21

Loto avec les Baladeurs Carnoulais. 15h. Salle Daumier. 04.94.28.33.62. Carnoules

Loto avec les anciens combattants. Salle Gavoty. Flassans s/Issole

Concert. Duo folklorique russe Samovar. Entrée libre. 20h. ND des Salles. Flassans s/Issole

Fête de la St Vincent.

Coquillages et vin nouveau avec la Vignécôle. 21h. Salle Latour. 04.94.13.82.00. Puget-Ville

Dimanche 22

Loto avec Twirling Baton. 15h. Salle polyvalente. Besse s/Issole

Loto avec le rugby. 16h. Salle du Recoux. 06.15.69.41.25.

Le Cagnet des Maures

Loto avec le football. 14h30. Salle polyvalente. Gonfaron

Thé dansant. 14h30. Gymnase. 04.94.60.74.51. Le Luc

Samedi 28

Soirée Crok'théâtre. 18h30, "Après la pluie". Cie du Chaperon Rouge. 21h30, "On purge bébé" par l'Art Semeur. 15 € buffet compris. Gratuit - 12 ans. Salle Daumier. 04.94.00.37.53.

Dimanche 29

Repas de l'âge d'or. 12h. Salle polyvalente. Besse s/Issole

Loto avec handisport. 14h30. Salle polyvalente. Gonfaron

Loto avec les donateurs de sang. Après-midi. Salle Berthoire. 04.94.48.86.81. Pignans

Février

Samedi 4

Loto avec l'ESF. 21h. Salle Gavoty. Flassans s/Issole

Loto avec le CLASP. Salle Berthoire. 06.23.91.67.65. Pignans

Concerts. La MAP fait sa JAM. 20h. Salle Jean Latour. 06.17.14.42.81. Puget-Ville

Dimanche 5

Thé dansant avec les 4 saisons. 15h. Salle polyvalente.

Besse s/Issole

Concert de chorale. Entrée libre. 17h30. ND Salles. Flassans s/Issole

Samedi 11

Carnaval. Crêpes et animation. Salle du Recoux. 06.34.48.31.77.

Le Cagnet des Maures

Soirée "jeunes" avec le comité des fêtes. Salle Gavoty. Flassans s/Issole

Abécédaire de la chanson française. Jean-Marc Dermesporian. Entrée libre. 20h. ND des Salles. Flassans s/Issole

Soirée crêpes. Salle JL Dieux. 0.94.50.01.09. Le Luc

Loto de la St Valentin avec l'UCAL. 06.20.95.49.35. Le Luc

Dimanche 12

Loto de la Paroisse. 15h. Salle polyvalente. Besse s/Issole

Loto avec le centre culturel. 16h. Salle Daumier. 04.94.28.38.48. Carnoules

Jeudi 16

Conférence. "L'odyssée de l'obélisque de la Concorde" par Jean-Marie Homet. Cinéma. 04.94.50.04.82. Le Luc

Vendredi 17

Loto avec la gym volontaire. 20h. Salle du Recoux. 06.17.56.45.75.

Le Cagnet des Maures

Concert. "Barcella", mélange hip-hop de rue, slam et chanson d'antan. Cinéma. 04.94.50.04.82.

Le Luc

Samedi 18

Tour du haut Var cycliste. 06.34.48.31.77. Le Cagnet des Maures

"Surprise", pièce de Vincent Martorell. Cagnet Théâtre. 20h. Salle du Recoux. 06.29.84.27.05.

Le Cagnet des Maures

Repas dansant avec le COF. 20h. Salle Daumier. 06.13.76.02.15. Carnoules

Repas dansant avec le Moulin de la Danse. 20h. Salle Gavoty. Flassans s/Issole

Dimanche 19

Repas avec les donateurs de sang. 12h. Salle polyvalente. Besse s/Issole

"La pluie". Spectacle avec Isabelle Deysieux. 19h. Moulin à huile. Carnoules

"J'y crois pas", pièce de Noël Peircy. Cie les Théatins de Fougerolles. 15h. Salle du Recoux. 06.29.84.27.05.

Le Cagnet des Maures

Thé dansant. 14h30. Gymnase. 04.94.60.74.51. Le Luc

Chapitre magistral de la Caboché. 06.80.33.45.94. Puget-Ville

Samedi 25

Loto avec Baladeurs Carnoulais. 15h. Salle Daumier. 04.94.28.33.62. Carnoules

Loto avec le tennis. 21h. Salle Gavoty. Flassans s/Issole

Bal costumé et karaoké. Salle Berthoire. 06.01.78.21.78. Pignans

MÉDIATHÈQUE DU CANNET DES MAURES 04 94 50 35 20

Mardi 10 janvier

Des livres et des bébés. 9h30 ou 10h15.

Du 13 janvier au 8 février

Exposition. Marc Questroy et Monique Tanouarn. Peintures. Vernissage le 13 à 18h30.

Mardi 17 janvier

Conférence. "Les enseignants malades de leur école ?". Colette Géa et André Paillan. 18h30.

Vendredi 27 janvier

Concert jazz avec l'école de musique.

Mardi 7 février

Conférence. "Les peintres du nouveau monde" par Jean-Baptiste Pisano. 18h.

Du 10 février au 7 mars

Exposition avec la Maison Méditerranéenne de l'Estampe. "Regards

croisés". Nathalie Touskhoff et Teizo Ogaki. Vernissage le 10 à 18h30.

Mardi 7 février

Des livres et des bébés. 9h30 ou 10h15.

Mardi 14 février

Conférence. "Haïti" par Mireille Nicolas. 18h30.

Mardi 17 février

Concert. "La Belle Rouge", rock festif. 18h30.

Vendredi 24 février

Eveil musical avec TIBO. "Milo et Nino". 9h30 ou 10h15.

Du 9 au 29 mars

Exposition avec Bleu Outremer. Vernissage le 9 à 18h30.

Mardi 13 mars

Des livres et des bébés. 9h30 ou 10h15.

Mardi 13 mars

Lectures poétiques. 18h30.

Jeudi 15 mars

Conférence. "Les peintres Mexicains" par Christian Loubet. 18h.

Du 30 mars au 11 avril

Exposition sur le développement durable. Vernissage le 30 à 18h30.

Vendredi 6 avril

Concert. "Chainsaw Billies", bluegrass. 18h30.

Du 13 avril au 9 mai

Exposition. "Nature dansante", sculpture et dessins. Philippe Villard. 18h30.

Du 11 mai au 6 juin

Exposition avec Bleu Outremer. Vernissage le 11 à 18h30.

Agenda

Dimanche 26

Loto avec le 3^{ème} âge. 15h. Salle polyvalente.

Besse s/Issole

Loto avec l'AVEFETH.

14h30. Salle polyvalente. Gonfaron

Mars

Le 4 et le 5

Stage de danse avec le Moulin de la Danse. Salle Gavoty. Flassans s/Issole

Dimanche 4

Thé dansant avec les 4 saisons. 15h. Salle polyvalente.

Besse s/Issole

Loto avec BB Nistoun.

17h. Salle polyvalente. Gonfaron

Loto de la Paroisse.

Après-midi. Salle Berthoire. 06.23.91.67.65. Pignans

Mercredi 7

Election de super mamie et papi. 9h-18h. Salle Gavoty. Flassans s/Issole

Du 8 au 16

Journées internationales de la femme. Conférence, expo, théâtre... 04.94.50.04.82. Le Luc

Le 10 et le 11

Journée portes ouvertes Ma Mie Poupée. Ancienne école rue Ferry. Flassans s/Issole

Samedi 10

Carnaval dans le village. 04.94.59.64.44.

Besse s/Issole

Carnaval dans le village.

06.01.78.21.78. Pignans

Dimanche 11

Thé dansant. 15h. Salle Daumier. 04.94.28.38.48. Carnoules

Exposition. Costume du 19^{ème} siècle, boutis-patchwork. 10h-18h. Salle Gavoty.

Flassans s/Issole

Samedi 17

Repas et bal masqué.

20h. Salle Daumier. 06.22.54.86.36.

Carnoules

Nettoyage à Ste

Philomène. Repas

offert aux participants. 04.94.48.31.07.

Puget-Ville

Dimanche 18

Loto avec Besse Sport.

15h. Salle polyvalente.

Besse s/Issole

Récital lyrique. Marie-Noëlle Simone, harpe et piano. Entrée libre. 17h30. ND des Salles.

Flassans s/Issole

Thé dansant. 14h30. Gymnase. 04.94.60.74.51.

Le Luc

Trail de la tour du Faucon.

15 et 20 km. 04.94.48.37.94

06.80.33.10.39.

Puget-Ville

Du 23 au 25

"Festi-théâtre". Cie des Hautes Aires. Salle Gavoty. Flassans s/Issole

Samedi 24

Carnaval dans le village.

COF. 06.13.76.02.15.

Carnoules

Foire aux plants dans le village. 06.20.92.64.28.

Le Luc

Dimanche 25

Loto avec les 4 saisons.

15h. Salle polyvalente.

Besse s/Issole

Fête de l'âne.

Place de la Victoire. 04.94.78.30.05. Gonfaron

Du 30 mars au 7 avril

Exposition.

Peintures. Vernissage le 30 à 18h30.

Salle Daumier.

Carnoules

Samedi 31

Bal masqué avec le comité des fêtes. Salle Gavoty. Flassans s/Issole

Repas avec le CACM.

Salle du Recoux. 06.34.48.31.77.

Le Cagnet des Maures

Avril

Dimanche 1^{er}

Thé dansant

avec le 3^{ème} âge. 15h. Salle polyvalente.

Besse s/Issole

Carnaval dans le village.

Flassans s/Issole

Concert à la chapelle

Ste Philomène. 16h.

04.94.48.31.07.

Puget-Ville

Mardi 3

Loto avec le Club Renais-

sance. 14h. Salle Gavoty.

Flassans s/Issole

Jeudi 12

Foire de printemps. Toute la journée rue de la Libération. 04.94.13.82.00.

Puget-Ville

Samedi 14

Repas avec la gym volon-

taire. Salle du Recoux.

06.34.48.31.77.

Le Cagnet des Maures

Jazz. Piero Ianetti Trio.

Dès 19h. Salle Daumier.

04.94.28.38.48.

Carnoules

Soirée cabaret théâtre.

Cie Arts Monise. 20h30.

Salle Gavoty.

Flassans s/Issole

Vide grenier dans les

rues. 06.20.95.49.35.

Le Luc

Les ateliers du durable.

Bourses aux plants, aux

livres et ateliers. Com-

munauté de Communes.

04.98.10.43.50

Le Luc

Carnaval dans les rues

et à l'espace du Felibrige.

04.94.48.37.94.

Puget-Ville

Dimanche 15

Bourse aux vêtements

avec Ma Mie Poupée. 10h-

18h. Salle Gavoty.

Flassans s/Issole

Thé dansant.

14h30. Gym-

nase. 04.94.60.74.51.

Le Luc

Fête de la transhu-

mance dans le village.

06.01.78.21.78.

Pignans

Samedi 28

Repas avec le CACM.

Salle du Recoux. 06.34.48.31.77.

Le Cagnet des Maures

Foire aux plants. Place de la Victoire. 04.94.78.30.05.

Gonfaron

Congrès départemental

du souvenir français.

Toute la journée. Salle Jean

Latour. 06.07.62.34.61.

Puget-Ville

Dimanche 29

Table ouverte de la

paroisse. 12h. Salle poly-

valente.

Besse s/Issole

Mai

Mardi 1^{er}

Marché aux puces dans le

village. 06.13.76.02.15.

Carnoules

Concert gratuit

avec le

MAP. Espace du Felibrige

et salle Jean Latour.

06.17.14.42.81.

Puget-Ville

Fête champêtre

à Ste Phi-

lomène. Toute la journée.

04.94.48.31.07.

Puget-Ville

Vide grenier dans le vil-

lage. 06.01.78.21.78.

Pignans

Du 5 au 8

Exposition.

Dessins Claude

Dumaine et aquarelles de

Léonie S. Le 5 de 14h-18h

et du 6 au 8 de 10h-18h.

Moulin à huile.

Cabasse

Mardi 8

Bourse aux jouets et

aux vélos fleuris.

Dans le

village. 04.94.59.64.44.

Besse s/Issole

Daube à la chapelle

ND de la Vière. 12h.

06.13.76.02.15.

Carnoules

Du 10 au 14

Les Campagnardes.

Rencontres gastronomi-

ques. Salle Jean Latour.

04.94.33.51.06.

Puget-Ville

Du 11 au 13

Fête des cerises.

Animations, repas, produits du

terroir et fête foraine dans

le village. 04.94.60.74.51.

Le Luc

Samedi 12

Soirée théâtre.

"Surprise"

et "J'y crois pas". 20h. Salle

du Recoux. 06.29.84.27.05.

Le Cagnet des Maures

Repas avec le judo.

Salle

Daumier. 04.94.28.35.08.

Carnoules

Dimanche 13

Rando VTT les Crêtes de

Matavon. Accueil 7h-10h.

4 Parcours. 8 €. Salle des

fêtes. 04.94.80.22.43.

Cabasse

Marché d'art et des

fleurs. 8h-17h. Centre du

village. 06.22.54.86.36.

Carnoules

Fête du pain et de la

tartine dans le village.

06.01.78.21.78.

Pignans

Jeudi 17

Aioli avec l'AFPP.

Spéc-

tacle avec le Moulin de la

Danse.

Flassans s/Issole

Journée portes ou-

vertes au circuit du Luc.

04.94.50.01.09.

Le Luc

Samedi 19

Exposition.

Les Arts au

soleil. Salle polyvalente.

Le Cagnet des Maures

Le 19 et le 20

Fêtetoutenbois.

Animations et expositions autour

du bois. 04.94.21.92.01.

Carnoules.

Dimanche 20

Loto avec l'UASR.

15h.

Salle polyvalente.

Besse s/Issole

La Randoluc VTT.

Accueil

7h-9h30. 4 Parcours.

8 €. Tour Hexagonale.

06.62.81.44.98.

Le Luc

Le 26 et le 27

Leï Carreto.

Fête du cheval

et l'attelage. 04.94.13.82.00

Puget-Ville

Dimanche 27

Cheval et Terroir.

Foire

agricole. Randonnée à

cheval. Espace Casserat.

04.94.78.30.05.

Gonfaron

Evènements à la une

Le 25 mars **Fête de l'Âne** à Gonfaron

Le 15 avril **Fête de la transhumance** à Pignans

Du 11 au 13 mai **Fête des Cerises** au Luc

Le 26 et le 27 mai **Leï Carreto** à Puget-Ville

